

Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

28-31 octobre 2024, Genève

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

À REMPLIR PAR LES CANDIDATS À L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION
PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes pour les candidats

- La prochaine élection de la Commission permanente aura lieu à la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui se tiendra à Genève du 28 au 31 octobre 2024.
- Pour être valable, le formulaire de candidature doit être **complété dans l'une des quatre langues de travail** de la Conférence et **soumis impérativement avec les trois annexes suivantes** :
 - la **déclaration de candidature** signée par le candidat (annexe 1),
 - la **déclaration d'intégrité** signée par le candidat (annexe 2),
 - l'**attestation d'appartenance et d'intégrité** signée par un représentant dûment habilité de la Société nationale du candidat (annexe 3).
- Les membres de la Commission permanente sont élus à **titre personnel** (articles 10.4 et 17 des Statuts du Mouvement). L'article 21 du Règlement du Mouvement ainsi que les **Lignes directrices relatives aux candidats à l'élection à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, adoptées par le Conseil des Délégués de 2019 au titre de sa résolution 4, établissent que lors de la désignation des candidats, **les qualités personnelles ainsi que le principe d'une répartition géographique équitable et d'un juste équilibre entre hommes et femmes** doivent être pris en considération. Le formulaire de candidature doit permettre d'évaluer **les motivations et les qualités personnelles du candidat**, ainsi que son profil et ses qualifications, au regard des critères requis.
- **Les candidats sont vivement encouragés à soumettre leur candidature au Comité électoral soixante jours au moins avant l'ouverture de la Conférence internationale, c'est-à-dire avant le 29 août 2024**, afin que les membres de la Conférence et les votants disposent de suffisamment de temps pour en prendre connaissance et que le processus électoral se déroule dans les meilleures conditions. Cela étant dit, les candidatures à l'élection à la Commission permanente pourront être remises jusqu'au 28 octobre 2024, c'est-à-dire 48 heures avant l'ouverture de la séance au cours de laquelle l'élection doit avoir lieu, ainsi que le prévoit l'article 21 du Règlement du Mouvement.
- Veuillez inclure la **photo** qui figurera sur le bulletin de vote.
- Une fois que l'éligibilité du candidat aura été confirmée, son dossier de candidature (formulaire de candidature et annexes) sera traduit dans les trois autres langues de travail de la Conférence et mis à disposition sur le site Internet de celle-ci (www.rcrcconference.org).
- Le Bureau de la Conférence fera circuler la liste finale des candidats ainsi que leurs candidatures au moins 24 heures avant l'élection, et une réunion sera organisée avant l'élection afin de présenter les candidats.

Les formulaires de candidature sont à envoyer au Comité électoral

par courriel, à l'adresse :

election@standcom.ch

ou par courrier postal, à :

c/o Secrétariat de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
19, avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse

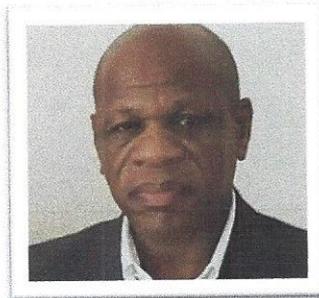
1. Motivation du candidat

Au fil des dernières années précédentes, le monde fait face à des crises catastrophique inquiétantes. Il s'agit entres autres des crises sanitaires, de changement climatique, de guerre et encore. L'Afrique, au vu de sa vulnérabilité, est particulièrement affectée. Elle est confrontée à une multitude de catastrophes tant naturelles comme les sécheresses, les inondations, les invasions de criquets pèlerins et les cyclones, que, d'origine humaine telle que les conflits (impliquant des forces armées et des groupes armés non étatiques ou des affrontements intercommunautaires).

La croix Rouge du Cap Vert, pense pouvoir apporter un plus dans la résolution des crises qui touchent actuellement le monde et l'Afrique en particulier. Elle s'est déjà engagée au sein du mouvement à faire face aux conflits armés et à la violence, aux catastrophes, aux crises liées au climat, aux épidémies, à l'insécurité alimentaire et aux déplacements massifs dans certaines des situations les plus vulnérables du monde. Son engagement reste inchangé.

Très attaché à l'Esprit noble et aux principes du mouvement et aux buts et principes exprimés dans la Charte des Nations unies, et au soutien aux efforts menés par l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Mouvement Croix Rouge dans les domaines de la paix, de la sécurité internationale et du développement, les connaissances et aptitude de la Croix Rouge du Cap Vert seront sûrement un plus pour le mouvement Croix Rouge

2. Curriculum Vitae



Insérer ou agraffer une photographie

Données personnelles	
NOM DE FAMILLE ET TITRE	SOARES DE CARVALHO
PRÉNOM(S)	ARLINDO
SEXE	MASCULIN
NATIONALITÉ(S)	CAPVERDIENNE
DATE DE NAISSANCE	13 - 01- 1960
MEMBRE DE <i>(indiquer le nom de la Société nationale)</i>	CROIX ROUGE DU CAP VERT
FONCTION(S) ACTUELLE(S) AU SEIN DU MOUVEMENT ET/OU DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE	PRESIDENT NATIONAL DE LA CROIX ROUGE DU CAP VERT
FONCTION(S) ACTUELLE(S) EN DEHORS DU MOUVEMENT <i>(le cas échéant)</i>	OFFICIER SUPERIEUR DE L'ARMEE EN RETRAITE

Mon expérience Croix-Rouge/Croissant-Rouge aux niveaux national et international

(y compris les activités professionnelles et/ou de volontariat exercées au sein de la Société nationale d'origine et/ou d'autres composantes et organes du Mouvement, ainsi que les réalisations spéciales accomplies aux niveaux national et international)

Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
OCT 2017 - A NOS JOURS	Président de la Croix Rouge du Cap Vert
NOV. 2017	Président du forum des Sociétés Nationales des pays de langue portugaise (PALOP)
FEV.2018 - MAR 2022	Président du groupe sahel plus
2022- A NOS JOURS	Trésorier général de l'ACROFA

Autre expérience et autres réalisations

(autres rôles, fonctions ou réalisations spéciales en dehors du Mouvement)

Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
	<ul style="list-style-type: none">- Colonel des forces armées du cap vert (retraite)- Inspecteur général des forces armées (Etat-major des forces armées)- Directeur des relations internationales du Ministère de la Défense- Coordinateur de la cellule nationale du centre des analyses stratégiques du CLPL- Directeur des services de l'action civique des forces armées- Directeur de l'administration du personnel des forces armées- Directeur de l'école militaire des forces armées- Gestionnaire du programme "soldat citoyen"- Professeur d'histoire et de philosophie

Élection à la Commission permanente
Formulaire de candidature

	<ul style="list-style-type: none">- Professeur d'histoire contemporaine et de méthodologie de la recherche scientifique /ISE (Université du cap vert - Consultant au PNUD cap vert
--	---

Langues de travail de la Commission permanente (cocher s'il y a lieu la case correspondant à votre niveau)			
ANGLAIS	<input type="checkbox"/> langue maternelle	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input type="checkbox"/> connaissance pratique
ARABE	<input type="checkbox"/> langue maternelle	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input type="checkbox"/> connaissance pratique
ESPAGNOL	<input type="checkbox"/> langue maternelle	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input checked="" type="checkbox"/> connaissance pratique
FRANÇAIS	<input type="checkbox"/> langue maternelle	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input checked="" type="checkbox"/> connaissance pratique

Formation (diplômes et distinctions de type universitaire, professionnel et/ou social)	
Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
	<ul style="list-style-type: none"> -Maître en science politico-militaire /Institut Supérieur Politico-militaire de Minsk - Biélorussie -Post graduation en Histoire contemporaine .Université Portucalenses - Portugal /ISE - Cap vert - Droit International Humanitaire de Base - Italie IIDIH - DIH Avancé - Italie -IIDIH - Formation des formateurs en DIH - IIDIH - Italie - DIH pour le personnel humanitaire - CICR- Belgique - Gestion des risques de catastrophes et développement local - OIT- Cap vert - Bonne Gouvernance et leadership de haut niveau - Centre d'études stratégiques de l'Afrique - Washington, EUA - Leader de haut niveau -- Centre d'études stratégiques de l'Afrique - Washington, EUA - Bonne gouvernance - CICR - Cap Vert - Bonne Gouvernance - Transparence et Intégrité - CICR -FICR - Education et Développement - Japon

Élection à la Commission permanente
Formulaire de candidature

Je confirme l'exactitude de toutes les informations que j'ai données ainsi que de toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent formulaire de candidature.

Alinto Soares Le Coutinho

Nom du candidat



Signature

Paris, 14/08/2024

Lieu et date

DÉCLARATION DE CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente déclaration doit être dûment complétée et signée par le candidat, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné·e ARLINDO SOARES DE CARVALHO,

déclare déposer ma candidature en vue de l'élection des membres de la Commission permanente par la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

Je confirme par la présente que je suis membre de

CROIX ROUGE DU CAP VERT

Je suis dûment informé des fonctions assignées à la Commission permanente par l'article 18 des Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et pleinement conscient que les membres de la Commission permanente sont élus à titre personnel.

Je confirme que je satisfais aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications définis dans les Statuts et le Règlement du Mouvement ainsi que dans les « Lignes directrices relatives aux candidats à l'élection à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », adoptées par le Conseil des Délégués de 2019 au titre de sa résolution 4.

Je confirme également que :

- a. J'ai le devoir de promouvoir et d'observer les règles et normes applicables au processus de l'élection, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation :
 - de me conformer en tout temps aux Principes fondamentaux, aux Statuts et au Règlement du Mouvement, et de respecter ses idéaux et ses valeurs,
 - de n'accepter aucun mandat susceptible de me lier à une quelconque entité, de ne prendre aucun engagement susceptible de limiter ma liberté de choix ou d'action dans le futur si je suis élu, et de n'accepter aucune contribution ni aucune forme de soutien à ma candidature, qu'il soit financier ou matériel, en provenance d'acteurs extérieurs au Mouvement,
 - de m'abstenir de toute action pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d'un conflit d'intérêts.

Candidatures à l'élection à la Commission permanente
ANNEXE 1

- b. Je dois pleinement coopérer avec le Comité électoral, en particulier pour toute demande d'informations ou de renseignements concernant ma candidature.
- c. Toutes les informations que j'ai données et toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.
- d. J'informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration :
- je ne suis plus en mesure, pour une quelconque raison, de satisfaire aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications attendus des candidats, ou
 - l'une ou l'autre des déclarations contenues dans le présent document ou dans mon formulaire de candidature cessent d'être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou
 - je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration ou mon formulaire de candidature.

Je suis conscient qu'en cas a) de fausse déclaration ou information ou d'omission d'une information importante dans la présente déclaration ou dans mon formulaire de candidature, b) de manquement à l'obligation susmentionnée d'informer le Comité électoral, ou c) de manquement à l'une ou l'autre des obligations énoncées dans la présente déclaration, ma candidature pourra être écartée.

J'autorise par la présente le Comité électoral à vérifier mes antécédents afin de s'assurer que je satisfais aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications attendus des candidats à l'élection à la Commission permanente. Je consens au traitement des données personnelles me concernant qui sont pertinentes et nécessaires à la réalisation de ces vérifications. Je suis conscient que le Comité électoral pourra faire appel à cette fin aux services d'un ou de plusieurs prestataires externes, et que je peux retirer mon consentement au traitement de mes données, auquel cas aucune vérification ne sera effectuée et ma candidature ne sera pas prise en compte.

Arlando Soares de Goulart
Signature

Prana, 14/08/2024
Lieu et date

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

POUR L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente déclaration d'intégrité doit être dûment complétée et signée par le candidat, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné ARLINDO SOARES DE CARVALHO,

Membre de Croix Rouge du Cap Vert

Soumets la présente déclaration d'intégrité dans le cadre de ma candidature à l'élection à la Commission permanente par la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

Je declare:

- ne pas avoir été impliqué dans la commission d'une quelconque violation du droit international humanitaire ou des normes en matière de droits de l'homme reconnues au niveau international ;
- n'avoir été impliqué dans aucune infraction liée au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ;
- ne pas avoir été condamné pour une infraction pénale ou pour un comportement ayant donné lieu à une sanction civile, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;
- n'avoir été sanctionné par aucune des composantes du Mouvement pour :
 - violation du Code de conduite de l'une des composantes du Mouvement ;
 - affichage d'un caractère, d'une moralité, d'intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement ;
 - conduite frauduleuse ou faits de corruption ; ou
 - non-déclaration d'un conflit d'intérêts ;
- ne pas avoir été sanctionné pour violation des lois et politiques relatives à l'exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou pour toute autre forme de harcèlement ; ou
- n'avoir été impliqué dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d'importance, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;
- n'avoir été impliqué dans aucun acte qui pourrait être considéré comme contrevenant aux Principes fondamentaux ;

ou, dans le cas contraire, l'avoir indiqué dans l'espace ci-dessous.

Toute information que vous jugez pertinente et nécessaire en lien avec votre déclaration est à ajouter dans l'espace ci-dessous.

Je déclare également que toutes les informations que j'ai données et toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.

Si je suis élu, je déclare que :

- a. je m'acquitterai des fonctions qui sont celles de tout membre élu de la Commission permanente ;
- b. je servirai à titre personnel et sans esprit partisan les seuls intérêts de la Commission permanente et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et œuvrerai en faveur de la réalisation de leur mission humanitaire ;
- c. je respecterai en tout temps les Principes fondamentaux, les Statuts et le Règlement du Mouvement ;
- d. je m'abstiendrai de toute action pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d'un conflit d'intérêts.

J'informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration : a) l'une ou l'autre des déclarations qu'elle contient cessent d'être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou b) je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration.

Je suis conscient qu'en cas a) de fausse déclaration ou information ou d'omission d'une information importante dans la présente déclaration, ou b) de manquement à l'obligation susmentionnée d'informer le Comité électoral, ma candidature pourra être écartée.

Alfredo Sastre de Conzillo
Signature

Paris, 14/08/2024
Lieu et date

ATTESTATION D'APPARTENANCE ET D'INTÉGRITÉ POUR UN CANDIDAT À L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente attestation doit être complétée et signée par un représentant dûment habilité de la Société nationale du candidat, puis être envoyée par le candidat, avec le formulaire de candidature, dans le délai réglementaire.
- La présente attestation ne constitue ni un soutien au candidat qui se présente à titre personnel à l'élection à la Commission permanente, ni une validation de sa candidature.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné SALOMAO SANCHES FURTADO

en ma qualité de SECRETAIRE GENERAL

du/de la CROIX ROUGE DU CAP VERT

déclare que :

1) Le candidat ARLINDO SOARES DE CARVALHO

est actuellement membre du/de la CROIX ROUGE DU CAP VERT

2) Sur la base des informations dont dispose la Société nationale, le candidat

- n'a jamais été sanctionné par la Société nationale pour :
 - violation du Code de conduite de la Société nationale,
 - affichage d'un caractère, d'une moralité, d'intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement,
 - conduite frauduleuse ou faits de corruption,
 - non-déclaration d'un conflit d'intérêts, ou
 - violation des lois et politiques relatives à l'exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou toute autre forme de harcèlement,
- n'a été impliqué dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d'importance, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, risquant de nuire à la réputation ou au statut du réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.


Signature et tampon

Kraia, 14/08/2024
Lieu et date